

P. 121

Berne, 27.04.1992

Note au service de presse et d'informationInformations hebdomadaires

Partie II

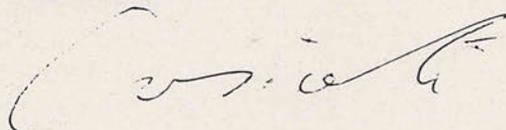
rédigé par Monsieur Jacques Derron

Tél. 61 22 09

écrit sur ALIS par Mme. Conrad-Grand

Tél. 61 26 47

Signature:

Copie à: ari, maz, dej, rib, hed, any

**Visite du Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz
avec une délégation d'hommes d'affaires suisses en Pologne,
22 - 24 avril 1992**

Du 22 au 24 avril 1992, le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz (CFD) a effectué une visite en Pologne. Il était accompagné par l'Ambassadeur Arioli, ainsi que par une délégation composée d'une vingtaine de représentants de l'économie suisse.

Le voyage avait pour but d'intensifier les relations économiques bilatérales et d'améliorer le cadre pour le développement de la coopération entre entreprises suisses et polonaises, qu'il s'agisse de commerce ou d'investissements. Les interlocuteurs de CFD ont été le Ministre des relations économiques internationales Adam Glapinski, le Ministre et Chef du bureau central de la planification et architecte de la politique économique polonaise du gouvernement Olszewski, Jerzy Eysymontt, le Ministre des finances Andrzej Olechowski, le Vice-Ministre de la privatisation Jerzy Strzelecki, le Ministre pour l'industrie et le commerce Andrzej Lipko et le Sous-Secrétaire d'Etat pour l'intégration européenne et la coordination de l'assistance Jacek Saryusz-Wolski. CFD a, d'autre part, rendu des visites de courtoisie au Premier Ministre Jan Olszewski et au Ministre des affaires étrangères Krzysztof Skubiszewski. Enfin, plusieurs possibilités de contact entre hommes d'affaires suisses et polonais ont été offertes, notamment dans le cadre de la Chambre de commerce et d'industrie Suisse-Pologne.

La Pologne traverse actuellement une période particulièrement délicate à plusieurs égards. Sur le plan politique, le fait que le gouvernement formé à la fin décembre 1991 ne dispose pas d'une majorité parlementaire a ralenti la progression des réformes et la visite de CFD à Varsovie a eu lieu à un moment où des négociations intenses étaient en cours en vue de la formation d'un gouvernement de grande coalition comprenant quelque 10 partis; ces discussions ont échoué et la conséquence pourrait être la chute du gouvernement lors de la très prochaine discussion du budget au Parlement. Sur le plan économique, la Pologne souffre d'une forte récession. Le PIB a reculé de 12% en 1990 et de 9% en 1991 et les dirigeants polonais affichent un optimisme modéré quant à l'évolution économique à court et moyen terme.

C'est donc dans une atmosphère marquée par ces multiples difficultés que les entretiens se sont déroulés. CFD n'a pas manqué de relever l'effort considérable accompli par la Pologne en matière de transition vers la démocratie et l'économie de marché. Il a fait part de la volonté de la Suisse de poursuivre son soutien au processus de réformes, que ce soit bilatéralement ou multilatéralement. De leur côté, les interlocuteurs polonais ont assuré à maintes reprises que la crise politique actuelle n'allait en rien modifier les principes de base de la réforme. L'objectif d'une adhésion aussi rapide que possible de la Pologne à la CE exprimé avec insistance par Varsovie en est sans doute un garant; mais l'omniprésence de Bruxelles et la référence constante aux institutions et réglementations de la CE ont également apporté la démonstration du poids très relatif que représentent les pays de l'AELE en Europe centrale et orientale.

Les problèmes liés aux négociations en cours de l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et la Pologne ont constitué un thème majeur de discussion, notamment lors des entretiens avec le Ministre des relations économiques internationales Adam Glapinski. CFD a

relevé l'importance d'une conclusion rapide d'un tel accord pour l'intensification des relations et le développement réciproque des échanges entre les deux pays et plus particulièrement des exportations de produits industriels polonais vers la Suisse. Les milieux économiques suisses n'ont de leur côté pas manqué d'insister sur le fait que la discrimination existant actuellement pour les produits suisses vis-à-vis des produits communautaires résultant de l'entrée en vigueur au 1er mars dernier de la partie commerciale de l'accord d'association entre la Pologne et la CE, constituait un élément particulièrement négatif pour le climat d'investissement. La partie polonaise a justifié ses exigences élevées et son attitude jusqu'ici intransigeante pour ce qui est des concessions dans le domaine agricole par l'importance économique mais aussi politique de la paysannerie en Pologne; certains signes d'une plus grande flexibilité du côté polonais ont pu être décelés vers la fin de la visite, ce qui reste pourtant encore à confirmer.

Les hommes d'affaires suisses ont pu, tout au long des entretiens, aborder les problèmes auxquels ils ont à faire face dans leurs activités avec et en Pologne. D'une manière générale, l'industrie suisse est satisfaite du développement de ses ventes sur le marché polonais. Par contre, les conditions-cadre dans le pays même doivent encore être sensiblement améliorées pour attirer les investissements étrangers. L'insécurité due à l'absence de textes légaux dans certains domaines ou au manque de transparence concernant la législation existante et sa mise en application mais aussi le manque de clarté concernant la stratégie industrielle poursuivie, la lourdeur du processus de privatisation et des procédures administratives en général et l'infrastructure insuffisante ont été mentionnés comme facteurs principaux freinant le développement de l'activité. La partie polonaise s'est montrée consciente des problèmes existants et elle a exprimé sa volonté de remédier dans toute la mesure du possible à cette situation. Les discussions en cours au sein du gouvernement en vue d'une restructuration des différents ministères visent justement à améliorer la cohérence des politiques poursuivies. En fin de compte, les milieux d'affaires suisses se sont malgré tout montrés optimistes pour ce qui est des perspectives à moyen et à long terme, vu le potentiel en ressources humaines et naturelles existant en Pologne.

Enfin, la visite a fourni l'occasion de faire le point de la situation sur l'assistance fournie jusqu'ici par la Suisse à la Pologne dans le cadre du premier crédit de programme. Le bilan qui en a été fait est très positif et l'excellente collaboration mise en place entre les deux pays a été relevée de part et d'autre. De très bonnes bases existent pour une poursuite de la coopération. CFD a annoncé la décision de principe du gouvernement suisse pour une nouvelle enveloppe financière, mais il en a remis sa formalisation à plus tard, compte tenu de l'attitude peu flexible adoptée par la partie polonaise dans les négociations de l'accord de libre-échange.